



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de la santé publique

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Dienststelle für Gesundheitswesen

FICHE D'INFORMATION

Tiques

10.10.2022

Dans toute la Suisse, les régions dans lesquelles les tiques sont actives ne cessent de s'étendre. Les **piqûres de tiques** peuvent provoquer des maladies graves laissant parfois des séquelles permanentes. Il est donc conseillé aux personnes qui passent du temps en plein air de se protéger. Le mode de propagation des tiques, les mesures de prévention et le traitement sont des données importantes pour les éviter.

COMMENT RECONNAÎTRE UNE TIQUE ?

La taille des tiques rend difficile leur détection et leur reconnaissance. Les larves et les nymphes atteignent à peine un millimètre de longueur tandis que les tiques adultes, une fois gorgées de sang, peuvent mesurer 4 à 6 mm. Souvent, il faudra s'aider d'une loupe pour pouvoir vérifier les principaux critères morphologiques. Leur couleur est généralement foncée. La forme générale de leur corps fait penser à une larve. Elles ne peuvent pas sauter. Certaines parties de leurs pièces buccales sont munies de crochets qui ancrent la tique solidement dans la peau. Elles se nourrissent de sang et peuvent ainsi transmettre durant leur repas différents agents pathogènes.

OÙ VIVENT LES TIQUES ?

Les tiques affectionnent principalement les endroits humides et se retrouvent dans les sous-bois, les herbes et les buissons jusqu'à 1.50 mètre du sol, au-dessous de 1500 mètres d'altitude, de mars à novembre.

COMMENT SE PROTÉGER ?

Il existe plusieurs façons de se protéger contre les piqûres de tiques, notamment :

- Avant de partir en forêt, utiliser un produit répulsif ;
- Marcher au milieu des chemins ;
- Porter des vêtements couvrants et clairs ;
- Après la balade, inspecter de façon systématique le corps ; la piqûre de tique est indolore et peut passer inaperçue ;

Les tiques se logent là où la peau est fine : au niveau des articulations, sur la tête, sur le nombril ou les parties génitales. Chez les enfants, il faut être particulièrement vigilant au cuir chevelu et à la zone située derrière les oreilles.

Lorsqu'une tique est accrochée, il faut l'extraire le plus rapidement possible à l'aide d'une pincette en saisissant la tique le plus près de la peau, en évitant tout mouvement de rotation, éventuellement en anesthésiant la tique à l'aide d'un spray (set en pharmacie ou chez le médecin), afin de l'extraire dans sa totalité et d'éviter que la tête reste dans la plaie. Désinfecter la plaie.

QUELLES MALADIES PEUVENT-ELLES TRANSMETTRE ?

Les deux maladies principales transmises par la tique sont la borréliose ou maladie de Lyme (maladie bactérienne) et l'encéphalite à tiques (ou méningo-encéphalite verno-estivale à tiques, MEVE, maladie virale).

LA BORRÉLIOSE OU MALADIE DE LYME

C'est une maladie due à une bactérie présente chez de nombreuses tiques partout sur le territoire suisse en dessous d'une altitude de 1500 mètres. Il n'existe pas de zone à risque délimitée. Quelques jours, voire quelques semaines après la piqûre de la tique peut apparaître à l'endroit de la piqûre, puis dans un deuxième temps à d'autres localisations, une rougeur de forme annulaire, appelée érythème migrant, disparaissant en quelques jours et pouvant passer inaperçu si on ne la recherche pas. En cas d'érythème migrant consulter son médecin ; un traitement antibiotique instauré précocement peut éviter l'évolution de la maladie de Lyme vers une atteinte articulaire, cardiaque ou neurologique. Il n'existe pas de vaccin contre la borréliose.

L'ENCÉPHALITE À TIQUES

L'encéphalite à tiques est provoquée par un virus et n'occasionne souvent aucune maladie. La plupart du temps, l'infection passe inaperçue. Toutefois, dans certains cas, environ 7 à 14 jours après la piqûre, des symptômes de type grippal (maux de tête, courbatures, fièvre) peuvent être observés. 5 à 15 % des personnes atteintes peuvent présenter, généralement après un intervalle sans symptôme, une évolution plus sévère avec forte fièvre, raideur de nuque, vomissements et méningite. Chez 5 à 20 % des personnes qui présentent cette 2^e phase de la maladie, des séquelles permanentes comme des paralysies et des troubles de la coordination peuvent exister et le risque d'issue fatale est de 1%. Il n'existe aucun traitement causal contre l'encéphalite à tiques. Seule la vaccination peut protéger contre la maladie. Une seule piqûre de tique suffit pour déclencher l'encéphalite à tiques.

Les tiques infectées par le virus de l'encéphalite à tiques sont essentiellement présentes au nord-est de la Suisse. En Valais, les zones concernées s'étendent, dans les grandes lignes, de Granges à Brigue, dans la plaine du Rhône et sur les coteaux. Dans ces régions, la vaccination est recommandée (cf. carte). Pour plus de renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien. L'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination aux enfants à partir de 6 ans et à tout adulte qui se rend régulièrement en forêt, réside ou séjourne dans des zones à risque. La vaccination peut débuter à n'importe quel moment de l'année. Trois doses durant l'année sont nécessaires pour une vaccination complète. Elle est efficace durant 10 ans. Le vaccin est remboursé par l'assurance maladie de base.